

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
Séance du 21 janvier 2021

Objet : Débat sans vote sur l'avenir du site hospitalier de Juvisy

Considérant la mobilisation citoyenne et celle des élus depuis plusieurs années en faveur du maintien d'une offre de soins de proximité sur le site hospitalier de Juvisy.

Considérant le maintien assuré d'un service des urgences, d'un service d'imagerie médicale et d'un SMUR sur ledit site.

Considérant la proposition nouvelle garantissant une offre de soins de proximité.

Il est proposé au Conseil Municipal de débattre sur la question de l'avenir du site hospitalier.

Compte-tenu de l'intérêt porté au sujet par d'une part les Juvisiennes et les Juvisiens et d'autre part, l'ensemble des élus du Conseil Municipal, mais aussi de l'enjeu pour la commune, Monsieur Cédric Lussiez, Directeur du Groupe Hospitalier Nord-Essonne, participera au débat, conformément aux dispositions prévues par l'organisation des Conseil Municipaux.